

COLLOMBEY-MURAZ (VS)

ABRI MESOLITHIQUE DE COLLOMBEY-MURAZ

Rapport d'activité 1981-84

Pierre CROTTI et Gervaise PIGNAT

En préambule, nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au bon déroulement des travaux de terrain. Nous pensons tout particulièrement à :

Monsieur l'Abbé Fr.-O. Dubuis, archéologue cantonal
 Monsieur A. Zimmermann, président de la commune de Collombey-Muraz
 Monsieur E. Buttet, président de la bourgeoisie de Collombey-Muraz
 Monsieur A. Rey, président de la commune de Vionnaz
 Monsieur R. Cottet, chef du service du feu de Collombey-Muraz
 Monsieur L. Mercier, directeur, S.C.C. d'Eclépens
 Monsieur P. Jaep, ingénieur, S.C.C. de Roche

La maison FAMEVI à Vionnaz

L'entreprise CIBA-GEIGY à Monthey.

1. INTRODUCTION1.1. Les travaux de terrain

Amorcées en 1980 (Crotti et Pignat 1981), les fouilles se sont poursuivies dès 1981, à raison de campagnes annuelles de 2 à 3 mois :

- du 4 mai au 31 juillet 1981
- du 13 avril au 10 juillet 1982
- du 14 mars au 1er mai 1983
- du 19 mars au 5 mai 1984

Les personnes suivantes, pour la plupart des étudiants du Département d'Anthropologie de Genève, ont participé à ces recherches.

Serge Aeschlimann, Pascale Baudais, Patricia Bonvin-Borer, Anne-Catherine Castella, Markus Fischer, Clarita Martinet, Catherine Masserey, Patrick Moinat, Alain Monnier, Claire Nicoud, François Pignat, Nicole Plumettaz,

Christiane Pugin, Anne-Marie Schneider, Daniel Sierro et Ariane Winiger.

Le financement des travaux a été assuré par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (subsides no 1.939.0.79; 1.415.0.81; 1.831.0.83) ainsi que par l'Etat du Valais, Département de l'Instruction publique, qui a pris en charge les frais d'infrastructures (protection du site, installation électrique, etc ...).

Du point de vue de la stratégie de fouille, rappelons que les choix effectués lors de la genèse de ces recherches ont été maintenus; malgré quelques aménagements d'ordre pratique. Ces choix visent à maximaliser la récolte de l'information en tendant vers l'exhaustivité. Cette option peut se justifier dans la mesure où le site de Collombey-Vionnaz est le premier gisement de cette nature découvert en Valais et que, par conséquent, il est appelé à servir de référence pour le mésolithique de la région.

En ce qui concerne les contraintes spécifiques du site, signalons le problème de la nappe phréatique, qui inonde les niveaux archéologiques inférieurs. Pour cette raison nous fûmes obligés, à partir de 1983, d'entreprendre les fouilles au tout début du printemps pour pouvoir bénéficier de l'abaissement saisonnier du niveau de la nappe.

1.2. Rapports et publications

Toutes les campagnes de fouilles ont donné lieu à des rapports scientifiques annuels, déposés au Fonds national. Par ailleurs, les recherches entreprises ont généré plusieurs publications traitant d'aspects particuliers de l'occupation mésolithique de l'abri de Collombey-Vionnaz (Crotti et Pignat 1983 et à paraître; Pignat et Crotti, à paraître).

Dans le cadre du présent rapport d'activité, l'accent sera mis sur les principaux résultats archéologiques acquis à ce jour, sans insister sur l'historique des recherches ni sur les côtés techniques (méthode de fouille, d'enregistrement, etc ...) qui ont déjà été développés lors du rapport 79-80 (Crotti et Pignat 1981).

1.3. Poursuite des recherches

Deux campagnes de fouille, de deux mois chacune, sont encore prévues pour 85 et 86.

Une nouvelle demande de crédit (élaboration et publication) sera adressée

au Fonds national en automne 85, afin de commencer l'étude des données récoltées dès la fin des travaux de terrain. La monographie complète du gisement devrait en conséquence être achevée en 88 ou 89.

2. GENERALITES

2.1. Importance du gisement

Le site de Collombey-Vionnaz renferme les traces humaines les plus anciennes du Valais, datant du VII^e millénaire avant Jésus-Christ. Il représente pour l'instant l'unique témoignage d'une occupation de la région par des groupes de chasseurs-cueilleurs.

En plus de son intérêt proprement archéologique, le site est appelé à jouer un rôle important dans la reconstitution du cadre naturel de cette époque.

2.2. Topographie et géographie

Situé sur la rive gauche du Rhône (commune de Collombey-Muraz) à une douzaine de kilomètres de son embouchure dans le Léman, l'abri-sous-roche s'ouvre à faible altitude (388 m) au pied de la falaise qui borde la plaine alluviale.

La cavité, orientée vers le Levant, est de faible envergure et a rapidement été comblée par l'action conjuguée des ruissellements de pente et de la desquamation de la voûte rocheuse (calcaire anisien du Trias de la nappe des Préalpes médianes).

2.3. Stratigraphie

Le remplissage très grossier, déposé rapidement et souvent très mal consolidé, est épais d'environ 1,5 mètre.

Il renferme une succession de plusieurs niveaux d'occupation datant tous du Mésolithique ancien.

Rappelons que le sommet de la séquence, avec au moins un niveau à charbons de bois et restes de faune sauvage (couche 2A4-2B2) dont l'essentiel devait se situer en avant du porche actuel de l'abri, a été largement détruit avant notre intervention.

Les placages de sédiment ayant subsisté à l'intérieur de la cavité sont constitués par un ensemble relativement homogène de 50 à 60 cm d'épaisseur où se succèdent 4 niveaux d'occupation (couche 3,5,7 et 9) riches en charbons de bois, industrie microlithique et vestiges osseux bien conservés.

2.4. Datation

La grande homogénéité du matériel lithique des différentes couches anthropiques est confirmée par des datations radiocarbone très cohérentes, se situant dans la première partie du Boréal (dispersion maximale : 8830-8280 BP) :

- couche 3 : CRG 283 8420⁺140 BP
- couche 7 : CRG 285 8730⁺100 BP
- couche 9 : CRG 286 8450⁺130 BP

3. MILIEU NATUREL

3.1. Végétation

De par la variété des échantillons récoltés, l'étude complète du gisement permettra une bonne emprise sur l'environnement végétal, axe central de l'étude d'une économie de prédation.

A côté d'une importante quantité de coquilles de noisettes, l'analyse (1) de quelques échantillons de restes végétaux carbonisés donne une forte majorité de pin (et des traces de chêne, de saule, de mélèze, de bouleau et d'orme). L'analyse pollinique du gisement est actuellement en cours. Les données générales concernant le paysage végétal du Boréal méritent d'être affinées pour une région comme le Chablais, zone de contact entre un Valais central à climat continental et la région lémanique ouverte aux influences atlantiques.

Au début du Boréal (vers 9000 BP) cette dichotomie est marquée par une forte persistance du pin (et du bouleau) dans les Alpes alors que le Plateau est fortement colonisé par le noisetier et un début de chênaie mixte. Celle-ci n'atteindra jamais un fort développement en Valais central. Pour le milieu alpin, toutes les séquences polliniques proviennent de stations situées entre 1000 et 2400 m d'altitude. La plus proche de Vionnaz, Leysin-les Léchières, est à 1230 m et compte un pourcentage appréciable de pin. La seule station de plaine (Sion-Montorge 640 m) est trop engagée dans le Valais central pour servir de référence pour la région du Chablais (Welten 1982).

Une implantation plus tardive - ou modérée - de la forêt de feuillus en Valais pourrait avoir des répercussions sur le peuplement et l'économie des chasseurs mésolithiques (stratégies d'exploitation, établissement, mobilité). Reste à définir la position de Vionnaz dans ce paysage végétal du Boréal où les forêts du pied du Jura et du nord du Plateau semblent

avoir abrité la majorité des groupes du Mésolithique ancien.

3.2. Economie

Les espèces chassées (2) frappent par leur diversité (nous pourrions attendre la même diversité quant aux produits végétaux récoltés pourtant les seuls éléments conservés sont des coquilles de noisettes carbonisées). Cette image ne peut être associée à un camp spécialisé dans une activité privilégiée puisque tout l'éventail des ressources de l'écosystème semble exploité.

A côté de la chasse aux grands mammifères où le cerf et le sanglier sont prédominants (auxquels s'ajoutent le chevreuil et l'ours) la chasse aux petits animaux et la pêche sont également pratiquées (chat sauvage, blaireau, loutre, martre, putois, castor, écureuil, canard, poissons). En ce qui concerne les activités de récolte, signalons des restes d'oeufs et de tortue d'eau.

Ces activités se sont toutes développées dans un périmètre restreint puisque l'emplacement-même de l'abri, à la jonction de la pente boisée et de la plaine alluviale, permet l'accès aussi bien aux ressources forestières qu'aquatiques. Notons qu'aucune trace de faune alpine n'est présente dans cet ensemble alors que l'on relève des restes de chamois à Culoz (abri) (Vilain 1966), de bouquetin et de chamois à la Balme-de-Thuy (Savoie) (3).

L'attraction exercée par la proximité d'un plan d'eau - rivière ou lac - dans le choix de l'habitat semble générale et n'est pas limitée aux camps de plein air puisque, par exemple, les abris de Vionnaz ou Culoz occupent une telle position.

Par le caractère saisonnier de certains produits et par l'âge d'abattage du gibier, on peut constater que les traces d'activités sont échelonnées sur toute l'année, à l'exclusion peut-être des mois d'hiver.

Il est pour l'instant impossible de définir les modalités de ces occupations (permanence de l'habitat, fonction de ce camp, etc ..) puisque seule une partie des vestiges est étudiée et que l'on ne possède pas encore de résultats différentiels par couche. L'intégration d'autres données (composition de l'outillage lithique, recherche de matière première) doit aussi intervenir ici.

Nous sommes d'autre part attentifs aux difficultés inhérentes à ce type de reconstitution, la réalité archéologique enregistrant mal les varia-

tions d'une telle économie.

4. CIVILISATION MATERIELLE

L'exiguité des surfaces conservées réduit de façon sévère les possibilités de compréhension ethnographique du gisement (aménagements de l'abri, activités domestiques).

Nous sommes dès lors contraints d'aborder la culture matérielle de façon plus globale, au travers de certains traits spécifiques. Nous insisterons d'une part sur l'industrie lithique (matière première et armatures) et d'autre part sur les éléments de parure. L'industrie en os ou en bois de cerf, d'une grande pauvreté, n'est pas étudiée.

4.1. Eléments de parure

A cette catégorie de vestiges se rattachent actuellement deux coquillages perforés de *Columbella rustica*, auxquels nous pouvons associer une croche de cerf bien que cette dernière ne soit pas perforée.

La *Columbella rustica*, gastropode méditerranéen, tient une place de choix parmi les coquillages employés dans la parure puisqu'on la rencontre à plusieurs centaines de kilomètres de son lieu d'origine.

Si, dès le début du Paléolithique supérieur certains coquillages sont sélectionnés, sur la base de critère de forme probablement, l'apparition de *Columbella rustica* coïncide avec un changement important dans la composition des parures, à l'Epipaléolithique. Largement diffusée le long de l'axe rhodanien en milieu continental, son utilisation perdurera jusqu'à l'Age du Bronze (Taborin 1974).

De l'étude du mobilier des grands cimetières côtiers mésolithiques (Portugal, Bretagne, Côte ligure) cet auteur dégage une certaine constance dans la composition des parures, associant deux espèces différentes de coquillages, dans des proportions variables selon le sexe de l'inhumé. Si on constate une certaine diversité régionale dans les espèces sélectionnées parmi la faune locale, les formes recherchées semblent répondre à une symbolique commune.

En milieu continental, la colombelle serait associée à la croche de cerf, et pourrait être une parure masculine. Mais les documents sont encore insuffisants pour le Mésolithique de nos régions où les sépultures sont rares et les trouvailles souvent trop anciennes pour fournir les éléments nécessaires. La présence de colombelles est signalée dans les couches de nombreux gisements continentaux et le point le plus septentrional de son extension serait le cimetière bavarois de Grosse

Ofnethöhle (Rähle 1978).

Elle apparaît, à plusieurs occasions, au côté de la croche de cerf comme c'est le cas à Birmatten (H 1), à Vionnaz, à Falkensteinhöhle bei Thiergarten ou à Grosse Ofnethöhle, mais les découvertes d'ensembles vraiment clos restent exceptionnelles. Il s'agit, pour les mieux connues, des sépultures de Culoz où le sujet, masculin, est accompagné de 12 colombelles et 9 croches de cerf, de Cuzoul (Lot) et de Rastel (Alpes Maritimes) où nous retrouvons la colombelle associée à un individu de sexe masculin. Cet échantillon est bien maigre puisqu'il se limite à des sépultures isolées en abri, toutes masculines.

Pour les mêmes raisons évoquées plus haut, il est malheureusement impossible d'aborder sous un angle chronologique et culturel la diffusion de cet aspect de la parure. Le contexte stratigraphique des trouvailles étant dans la plupart des cas extrêmement flou, nous devons considérer le Mésolithique de manière globale et renoncer à la compréhension des réseaux d'échange ou liens culturels que sous-tend la diffusion de cette coutume ornementale.

Mentionnons que l'inhumation de Culoz - à faible distance du bassin lémanique - est en contexte sauveterrien, daté de la fin du Préboréal.

4.2. Restes humains

La fouille de l'abri de Vionnaz a livré plusieurs ossements humains isolés dont un fragment d'humérus et des débris de crâne, brûlés (4). L'analyse de ces vestiges et l'étude de leur répartition n'est pas achevée et il est impossible pour l'instant d'en préciser le mode de dépôt et leur relation avec les éléments de parure.

Aussi énigmatiques soient-ils, les fragments humains ne sont pas rares dans les couches d'habitat, on en trouve notamment à Baulmes.

4.3. Industrie lithique : la matière première

L'étude de l'approvisionnement en matériaux lithiques (Masson 1983) est loin d'être achevée, leur diversité demandant un gros travail de détermination pétrographique et de prospection. Malgré le caractère fragmentaire et peu élaboré de cette approche, il nous paraît intéressant d'en présenter les premiers points (5).

- Le silex, dans une définition large, représente près de 72% de l'ensemble lithique (estimation provisoire, toutes couches confondues).
- Une partie du silex, de qualité médiocre, est d'origine très locale.

- Il s'agit de silex très foncé, gris à noir, qui provient du Lias de la nappe des Préalpes médianes. On trouve par exemple du silex de ce type dans le Sinémurien de la Vallée du Fossau, et dans le cône de déjection de cette rivière, à Vouvry.
- Parmi les autres types de silex, certains groupes ne peuvent pas être de provenance locale.
- Le cristal de roche représente près de 28% de la matière première. Ce quartz a été récolté probablement directement dans les terrains cristallins de la région plutôt que dans les graviers rhodaniens ou les moraines. Des sources possibles (massif des Dents du Midi ou vallée du Trient) existent dans un rayon de 15 à 20 km environ. Ces premières observations mettent en évidence :

1. une exploitation de ressources proprement locales (silex noir)
2. une exploitation de matériel alpin, probablement régional
3. un transport (selon des modalités qui reste à définir) à relativement longue distance, de l'ordre d'une centaine de kilomètres au moins.

Pour terminer, signalons du point de vue stratigraphique des différences relatives dans la composition du matériau lithique. Une étude détaillée devrait permettre d'évaluer la part respective des divers modes d'approvisionnement selon les niveaux d'occupation.

4.4. Industrie lithique : les outils

Dans le cadre de cette présentation, nous abordons l'industrie microlithique exclusivement. L'outillage du "fond commun" (grattoirs, perçoirs, etc ...), peu abondant, n'est pas étudié.

De manière générale, il faut insister sur l'extrême petitesse des armatures qui sont presque exclusivement pygmées, souvent hyperpygmées.

Les lamelles à bord(s) abattu(s), triangles et pointes dominant. Les segments sont présents.

Parmi les triangles, on note une très nette prédominance des scalènes par rapport aux isocèles, très rares, relativement larges (indice d'allongement 4), sont les plus fréquentes; ces dernières sont le plus souvent à base brute (quelques pièces à base retouchée). On note également la présence de pointes très effilées à 1 ou 2 extrémités aiguës.

Les lamelles scalènes complètent ce rapide inventaire.

Cet ensemble lithique se rapproche de techno-complexes présents sur le Plateau suisse occidental.

Ce sont essentiellement les trois gisements d'Ogens (Egloff 1965), de Baulmes (Egloff 1966/67, 1967; Leroi-Gourhan et Girard 1971) et du Mollendruz (Pignat et Crotti 1983, 1985).

Si l'on regroupe, en se basant sur un nombre variables encore très restreint, ces trois sites vaudois et Vionnaz on peut observer les constantes suivantes :

- style pygmée des armatures
- du point de vue technique, les micro-burins sont exceptionnels
- prépondérance des scalènes et des pointes à deux bords abattus, à base le plus souvent brute
- présence de pointes à deux bords abattus, très effilées (proche de la pointe de Sauveterre)

Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile d'aller beaucoup plus loin, même si l'on peut noter des discontinuités apparentes au niveau de la fréquence des triangles isocèles, des segments et des pointes à base retouchée en particulier.

De manière plus générale cet ensemble présente des affinités sauveterriennes et se différencie assez nettement de complexes du nord-est du Jura, de la Suisse septentrionale ou du sud-ouest de l'Allemagne appartenant au groupe de Beuron-Coincy (Kozlowski et Kozlowski 1979).

Du point de vue chronologique, ces gisements se situent dans le Boréal, au VII^e millénaire. D'après les datations radiocarbone, Vionnaz et Ogens semblent contemporains alors que la couche 4d du Mollendruz pourrait être légèrement plus récente. Pour Baulmes, rappelons que nous ne disposons toujours pas de datation absolue.

5. CONCLUSION

Le tableau du mésolithique de Vionnaz que nous venons de présenter reste encore très partiel. Sans rappeler en détail les premières constatations établies plus haut, il faut insister sur les affinités rhodaniennes que présente ce groupe. Leur orientation vers le monde alpin semble très limitée, mis à part l'exploitation du cristal de roche. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt les résultats de prospections qui seront menées dans le Valais central (Gallay 1983) pour voir dans quelle mesure les chasseurs de l'Holocène ancien ont pénétré plus profondément dans la vallée du Rhône.

BIBLIOGRAPHIE

- CROTTI, P. et G. PIGNAT. 1981. Collombey-Muraz (VS). Abri mésolithique de Vionnaz. Rapport d'activité 1979-80. In : Fouilles valaisannes 1980. Document du Département d'Anthropologie, Genève (dactylographié).
- CROTTI, P. et G. PIGNAT. 1983. Abri mésolithique de Collombey-Vionnaz : les premiers acquis. Ann. SSPA, 66, 7-16.
- CROTTI, P. et G. PIGNAT. à paraître. Le mésolithique de Collombey-Vionnaz. Bull. d'études préhistoriques alpines.
- EGLOFF, M. 1965. La Baume d'Ogens, gisement épipaléolithique du plateau vaudois. Note préliminaire. Ann. SSPA, 52, 59-66.
- EGLOFF, M. 1966/67. Huit niveaux archéologiques à l'Abri de la Cure (Baulmes, canton de Vaud). La Suisse primitive, 31, 4, 53-64.
- GALLAY, A. 1983. De la chasse à l'économie de production en Valais. Un bilan et un programme de recherche. Doc. du Dép. d'Anthr., Univ. de Genève, Genève.
- KOZLOWSKI J.K. et S.K. KOZLOWSKI. 1979. Upper palaeolithic and mesolithic in Europe. Taxonomy and Palaeohistory. Pace Komisji Archeologiczej, 18.
- LEROI-GOURHAN Arl. et M. GIRARD. 1971. L'abri de la Cure à Baulmes (Suisse). Analyse pollinique. Ann. SSPA, 56, 7-15.
- MASSON, A. 1983. Les territoires et la circulation des silex au paléolithique supérieur. Bull. Soc. linnéenne de Lyon, 52, 7, 207-219.
- PIGNAT, G. et P. CROTTI. 1983. Chronique archéologique. Mont-la-Ville, distr. Cossonay, VD. Col du Mollendruz, Abri Freymond. Ann. SSPA, 66, 241-243.
- PIGNAT, G. et P. CROTTI. 1985. Chronique archéologique. Mont-la-Ville, distr. Cossonay, VD. Col du Mollendruz, Abri Freymond. Ann. SSPA, 68.
- PIGNAT, G. et P. CROTTI. 1984. L'histoire tardi- et postglaciaire du Haut-bassin rhodanien et son peuplement mésolithique. International round table. Alpine settlement of the Mesolithic Age, 8-5 millenium BC (Trento, 1983). Preistoria alpina, 19, 83-92.

- RAEHLE, W. 1978. Schmuckschnecken aus mesolithischen Kulturschichten Süddeutschlands und ihre Herkunft. In : W. TAUTE (Hrsg), Das Mesolithikum in Süddeutschland. Teil 2 : Naturwissenschaftliche Untersuchungen. Tub. Monogr. zur Urgeschichte 5/2, 163-168.
- TABORIN, Y. 1974. La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France. Gallia préhistoire, 17, 1, 101-179.
- VILAIN, R. 1966. Le gisement de Sous-Balme à Culoz (Ain) et ses industries microlithiques. Doc. labo. géol. fac. sciences de Lyon, 13.
- WELTEN, M. 1982. Vegetationsgeschichtliche Untersuchungen in den westlichen Schweizer Alpen : Bern - Wallis. Mém. Soc. helv. des sciences nat., 95, Basel.

NOTES

- (1) W. SCHOCH, Labor für Quartär Hölzer, Birmensdorf (Suisse).
- (2) L. CHAIX, Laboratoire d'archéozoologie, Muséum d'Histoire naturelle, Genève.
- (3) L. CHAIX et C. OLIVE, Laboratoire d'archéozoologie, Muséum d'Histoire naturelle, Genève.
- (4) C. SIMON, Département d'Anthropologie, Genève.
- (5) Nous tenons à remercier vivement, pour leur collaboration et leurs conseils, MM. D. AUBERT (Cheseaux, VD), H. BADOUX (Lausanne) et R. WERNLI (Genève), géologues.

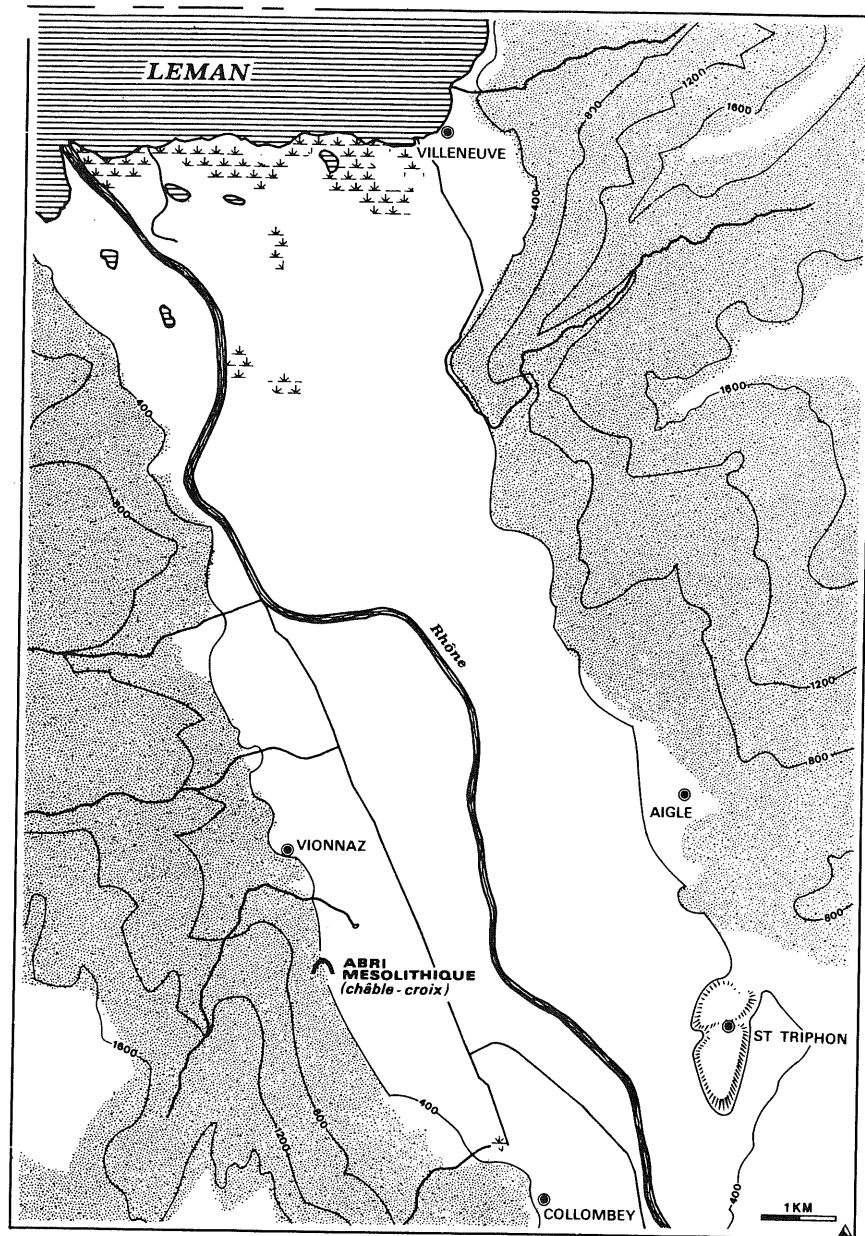


Fig. 1. Situation géographique de l'abri sous roche

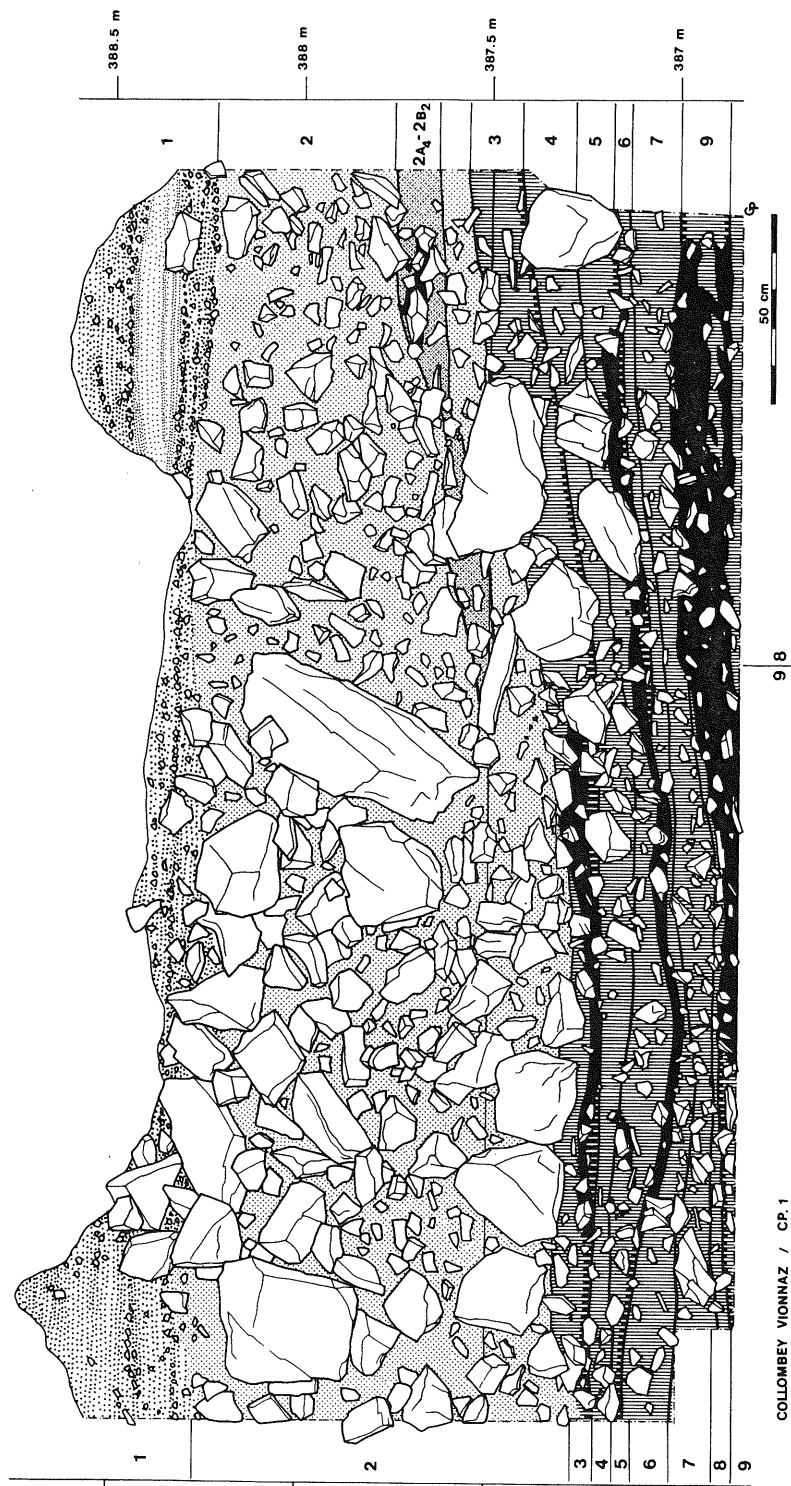


Fig. 2. Vionnaz. Stratigraphie du secteur nord de l'abri.

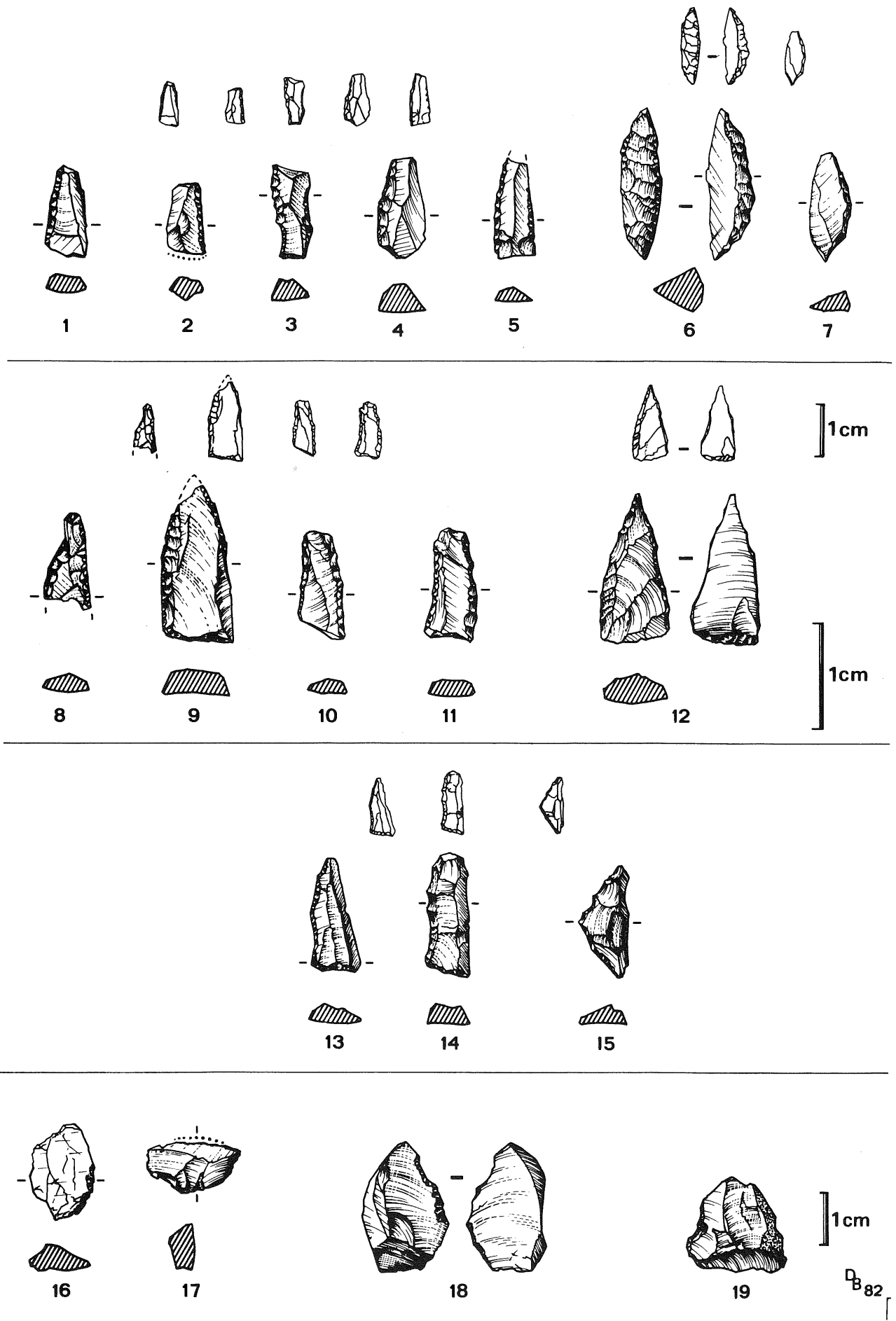


Fig. 3. Vionnaz. Industrie lithique.

B₈₂

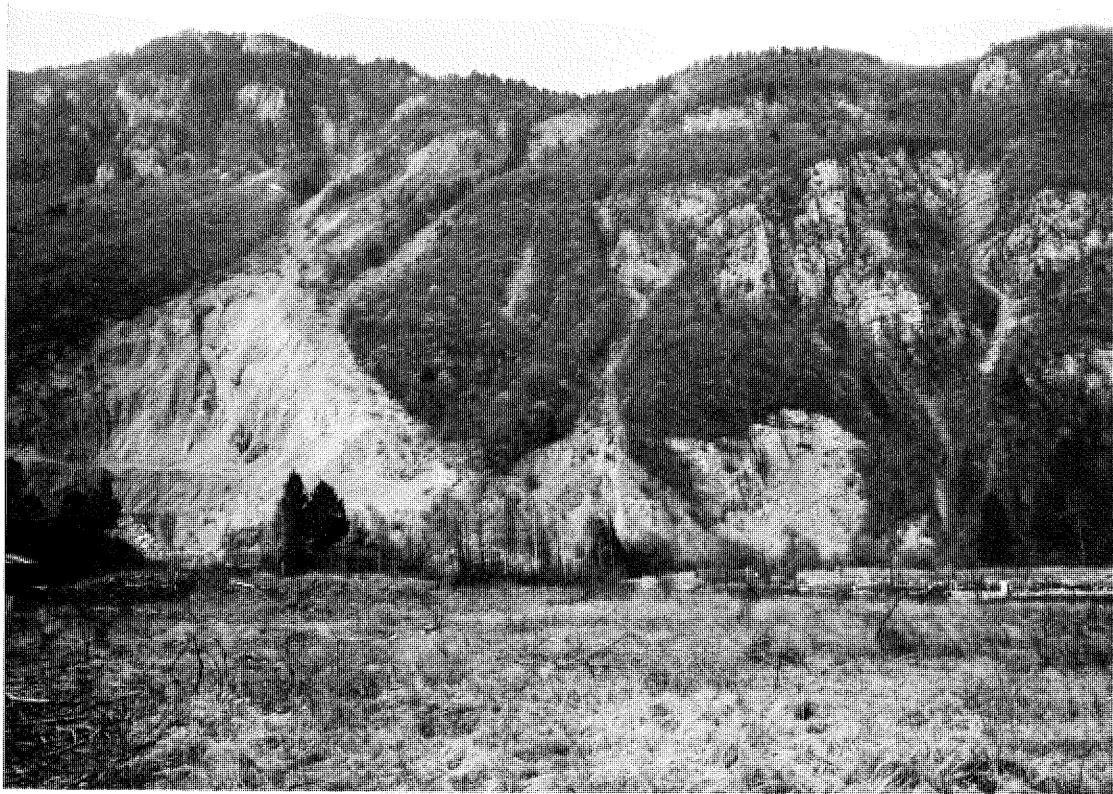


Fig. 4. Situation géographique de l'abri.

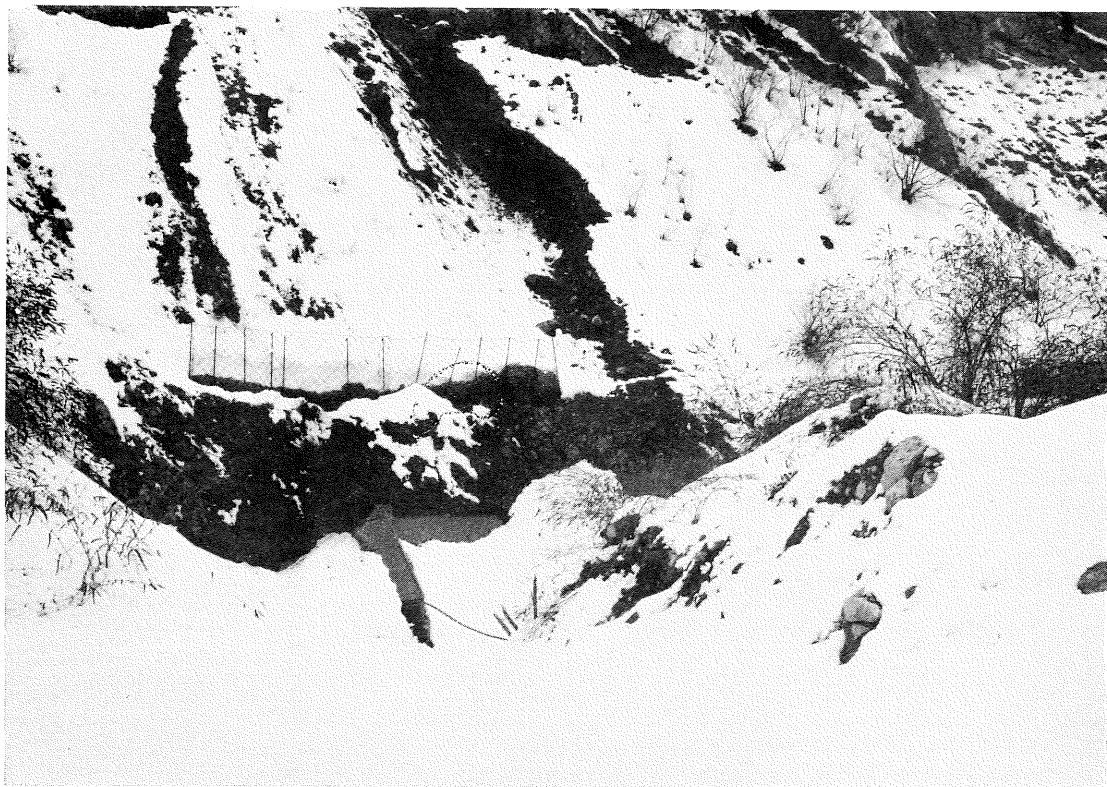


Fig. 5. Le chantier de Collombey-Vionnaz en février 1985.



Fig. 6. Restes de faune dans un niveau archéologique (cerf et sanglier).

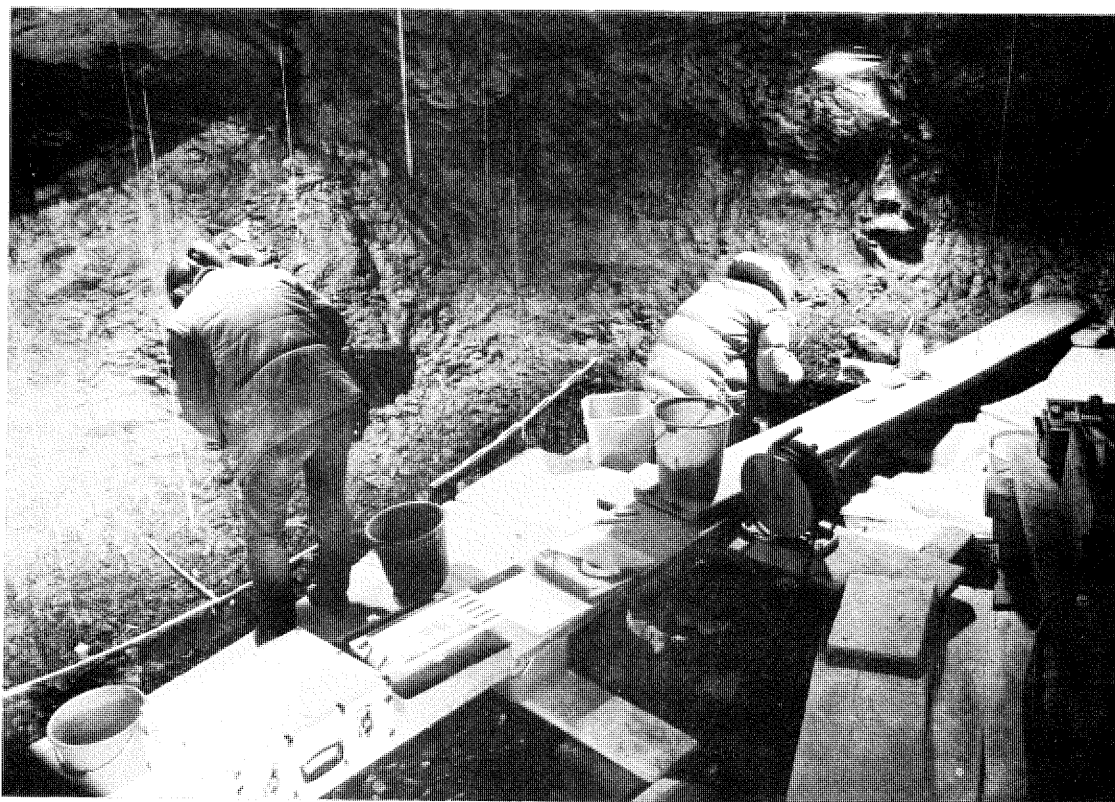


Fig. 6. L'abri en cours de fouille (avril 84).



Fig. 7. Eléments de parure Colombelles perforées. Ech. 2:1.